

Mardi 10 mars 2020 à 13h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

28

**cas CONFIRMÉS en
Pays de la Loire**

dont 4 patients guéris



Département d'origine des cas confirmés

Les hôpitaux de 1^{er} niveau : CHU de Nantes et d'Angers

Les hôpitaux de 2^{ème} niveau (opérationnels) : centres hospitaliers de St-Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon.

Réalisation des tests diagnostics : les CHU de Nantes et d'Angers

MESURES DE GESTION

(stade 2)

Le port du masque chirurgical n'est pas recommandé sans présence de symptômes. Le masque est donc réservé aux malades sur prescription médicale, aux contacts avérés à haut risque, aux professionnels du secours à personnes, du transport sanitaire, des professions de santé, en ville comme à l'hôpital (public et privé). Comme pour l'épisode de grippe saisonnière, les "gestes barrières" sont efficaces. Les masques FFP2, sont quant à eux exclusivement réservés aux personnels soignants, formés, en contact étroit et prolongé dans le cadre notamment de la prise en charge d'actes invasifs.

Le virus ne vient plus seulement de Chine et d'Italie. Il circule déjà au sein de plusieurs regroupements de cas sur le territoire national. Il n'y a donc plus de quatorzaine pour les personnes revenant d'une zone à risque ou de clusters, mais des mesures de réduction sociale (ne pas rendre visite aux personnes fragiles, ne pas aller dans des rassemblements importants ...). La quatorzaine est toutefois maintenue pour les cas contact à haut risque. Les visites dans les EHPAD et autres établissements médico-sociaux sont fortement déconseillées (les personnes mineures tout particulièrement) et les personnes symptomatiques sont interdites de visite). Pour les établissements de santé, des restrictions sont également apportées : pas plus d'une personne par visite, interdiction des visites pour les personnes mineures et les personnes symptomatiques.

Les zones d'exposition à risque

Italie, Chine continentale, Macao, Hong-Kong, Singapour, Corée du sud et Iran

Les clusters « zones de circulation active du virus » en France

Oise (Creil, Crépy en Valois, Vaumoise, Lamorlaye, Lagny le Sec) / Haute-Savoie (Balme-de-Sillingy) / Morbihan (Auray, Carnac, Crac'h, Vannes) / Haut-Rhin (Mulhouse) / Bas-Rhin (Strasbourg) / Corse (Ajaccio)

POUR S'INFORMER

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24
Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Pour toute question d'ordre médical : le **15**

Les SAMU-Centres 15 sont au cœur du dispositif de régulation des soins de ville, des transports sanitaires et des hospitalisations.

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

SOURCES OFFICIELLES

www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

La prise en charge des patients et les mesures de prévention reposent sur tous les acteurs de santé, de la Ville et de l'hôpital, sans oublier le social et le médico-social.



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage